

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Mathod - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité :

Greffe municipal, 1446 Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Courriel: info@baulmes.ch

Lundi, jeudi et vendredi :

8 h 30 - 11 h 30

Mardi et mercredi :

14 h 30 - 17 h 30

Délai de réception des annonces :

jeudi 11h pour la semaine suivante

SKI CLUB DE BAULMES

soirées RACLETTE

STADE SOUS VILLE



Vendredi 13 novembre 2026



Samedi 14 novembre 2026

✦ Ouvert à tous ✦

Ski club de Baulmes

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 25 octobre 2026

Temple de Bonvillars

09 h 00 Culte. J. Wenger.

Temple des Clées

10 h 00 Culte. Cène. L. Reymond-Bolomey.

Temple de Baulmes

10 h 00 Culte. Cène. J.-N. Fell.

Église de Giez

10 h 00 Culte. T. Keller.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE
ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois
Messe à 8 h 30 à Baulmes



BAULMES

www.baulmes.ch

Autorisation

Dans sa séance du 22 septembre 2026, la Municipalité a autorisé Sébastien Vaudroz à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose de 60 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de sa propriété.

Adresse: Rue du Clos 28 à Baulmes

Parcelle N°: 334

ECA N°: 664

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 6 octobre 2026, la Municipalité a autorisé Benoît Renevey à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Réfection de la toiture.

Adresse: Rue du Carre Dessus 4 à Baulmes

Parcelle N°: 46

ECA N°: 591

La Municipalité

Restriction de circulation

Route de la Tourbière

Restriction de circulation sur un chemin forestier
Législation de la signalisation routière

Vu:

- L'art. 3, al. 2 de la Loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958 (LCR).

- Les art. 104 et 107 de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979.
- L'art. 4 de la Loi vaudoise sur la circulation routière (LVCR) du 25 novembre 1974.
- La demande de la Municipalité précitée du 17 septembre 2026 adressée à la Direction générale de la mobilité et des routes.

La DGMR décide de la mesure suivante:**Mesure 1: acceptée**

Lieu: Route de la Tourbière - Hors traversée de localité

Motif: LCR, art. 3, al. 4, LVLFO, art. 31, RLVLFO, art. 31 et 33

Parution FAO: 13 octobre 2026

Signal OSR: * 2.14 (art. 19) Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs, exploitation forestière et accès au Refuge de la Tourbière autorisés.

*** VOIE DE RECOURS**

(Les signaux précédés d'un astérisque sont sujets à recours comme suit)

La (les) présente(s) décision(s) peut (peuvent) faire l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé auprès de cette dernière dans les 30 jours suivant la communication de la décision attaquée; il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

Dossier en consultation publique du 14.10 au 13.11.2026.

DGMR - Division entretien



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Les fenêtres de L'Avent

Champvent
Villars et Essert-sous-Champvent
du 1^{er} au 24 décembre 2026

*La magie des fenêtres revient illuminer nos villages.
Soir après soir, une nouvelle lumière apparaît,
créant autant de petits moments de partage.
Et si la prochaine lumière venait de chez vous?*

Comment participer?

Inscriptions jusqu'au 8 novembre 2026 au **079 262 13 07** ou **nadia.burgat@bluewin.ch**.
Merci d'indiquer trois dates par ordre de préférence et si vous organisez **une verrée** et **à quelle heure**.

Concours

Ouvrez vos fenêtres à la magie de Noël!

Le père Noël passera voir vos fenêtres... et la plus magique recevra un panier garni!

Le programme sera affiché au pilier public, dans le bulletin officiel ainsi que sur le site www.champvent.ch

**Dispense d'enquête
N° D-2026/04**

La Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaires: Jaquet Sylvie et Michael, chemin des Fossaux 4, 1443 Villars-sous-Champvent

Nature des travaux: Installation de 2 citernes de récupération d'eau de pluie enterrées, capacité maximale totale 15'000 litres.

Situation: Chemin des Fossaux 4, 1443 Villars-sous-Champvent

Parcelle N°: 2277

Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, **dès le 21 octobre 2026.**

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffé municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

**THÉÂTRE
DU CHÊNE
BAULMES**

SAISON 26-27

CLAQUETTISTE
(RE)VIVEZ LE SPECTACLE PLEIN AIR

**VENDREDI 6
SAMEDI 7
NOVEMBRE 2026**

20h00
Portes 18h30

**Bar et petite
restauration**

PROJECTION

**DÉCOUVRE
LE PROGRAMME
COMPLET!**

**RÉSERVE TES BILLETS
MAINTENANT SUR**
www.monbillet.ch/tcb